

# LYON UNIVERSITAIRE

## UNION DES UNIVERSITÉS

Aix, Besançon, Chambéry, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lyon, Marseille, Montpellier

HEBDOMADAIRE, PARAÎSSANT LE VENDREDI

ABONNEMENTS : Un An ..... 7 fr.  
Six Mois ..... 4 »

Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal

ADMINISTRATION & RÉDACTION : Rue Stella, 3, LYON

PRÈS LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

Téléphone 15-39 ♦ Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus ♦ Téléphone 15-39

Adresser Lettres et Mandats à M. l'Administrateur  
DU "LYON UNIVERSITAIRE"

Adresser les Manuscrits au Secrétaire de la Rédaction

### ÉCOLES de PLEIN AIR

Un jour viendra où les colonies scolaires de vacances, seront, à leur tour, jugées par trop insuffisantes. M. le docteur Eusch n'a-t-il pas dit qu'elles n'avaient aucune action médicale permanente, qu'il fallait, si on voulait réellement qu'elles deviennent une arme contre la dégénérescence physique, les rendre plus longues, au besoin les prolonger toute l'année, ne pas les laisser demeurer « comme un rayon de soleil dans l'existence de l'enfant pauvre », mais en faire le véritable embryon d'œuvres plus fortes, plus utiles, comme les asiles de reconstitution que sont les écoles de forêt. Lorsque cette idée aura fait son chemin, les écoles de plein air s'imposeront.

Ne sont-elles pas déjà, d'ailleurs, théoriquement, à la mode en France, ainsi que le dit M. Edouard Petit (« Hygiène scolaire », avril 1910) ? Cette mode, ajoute l'honorable inspecteur général, sera malheureusement durable, « car elle est liée à des maux qui vont s'aggravant : entassement de population dans les villes, manque d'air aux écoles surpeuplées, extension de la tuberculose parmi les générations nouvelles, de plus en plus affaiblies par la claustrophobie urbaine et scolaire », et, ajouterons-nous, par l'alcoolisme.

De la théorie, on a passé à la pratique, à l'étranger tout d'abord. L'Allemagne a commencé à créer des écoles de convalescence ou mieux des stations de rétablissement (Erholungsstätten), sur l'initiative des docteurs Becher et Lennhoff. La première fut ouverte en 1902 à Pankow-Schönhausen, à 180 enfants, admis sans distinction de sexe. Un tramway mène en trente minutes de la gare de la Friedrichstrasse et on y accède ensuite après 15 minutes de marche en forêt. Les enfants arrivent le matin de bonne heure et rentrent le soir à Berlin, après avoir toute la journée pris un bain prolongé d'air et n'avoir travaillé intellectuellement que quelques courts instants, tout juste pour ne pas en perdre l'habitude.

Les bons résultats obtenus incitent le docteur Benedix à créer non plus pour les convalescents, mais pour les prédisposés de la tuberculose, pour les rachitiques, les affaiblis, une école établie sur le même modèle que la station, mais dans laquelle le déroulement de la journée est coupée par quelques heures d'enseignement. L'école fut installée en pleine forêt, à Charlottenburg, en 1904, et cette Waldschule devint le prototype des écoles de plein air.

L'école de Charlottenburg possède maintenant, installées dans les bois, 12 classes de 20 élèves chacune. L'école fournit les goûters, les enfants ne rentrent chez eux que le soir. Quand il fait beau, la classe est faite dehors ; les jours de pluie, elle a lieu dans les baraquements spéciaux. Les leçons sont d'une demi-heure seulement, séparées par une récréation de dix minutes ; il n'y a jamais plus de quatre leçons successives. Les enfants sont soumis à la cure d'air dans des chaises longues, au bain d'air et de lumière qui consiste à les exposer au soleil pendant une heure deux fois par semaine.

En réalité, l'école de plein air n'est qu'une transformation de la colonie de vacances, étendue en durée (la Waldschule de Charlottenburg ouverte d'avril à fin décembre) et ayant perdu son caractère de vacances puisque les enfants y reçoivent deux heures à deux heures et demie d'enseignement par jour, suivant le degré de leur instruction.

Mulhouse, München, Gladbach, Elberfeld, Magdebourg, Leipzig, Dresde suivent l'exemple de Berlin ; l'Autriche, la Hongrie entrent dans la même voie ; la Suisse adopta le système de l'internat en raison des inconvénients du déplacement quotidien des enfants ; l'Angleterre ent ses « villages d'enfants », et on peut citer comme type les écoles de Church-Drive à Port-Sunlight où la mortalité infantile, notons-le en passant, est de 70 % alors qu'elle est double à Birmingham.

De 1907 à 1910, aux États-Unis, on a établi des écoles de plein air à Boston, Providence, New-York, Chicago,

Hartford, Nantucket, Rochester et Pittsburg. A Boston, l'école est située dans un parc public, sur le toit d'un bâtiment construit tout d'abord pour servir de réfectoire ; à Hartford, les séances de l'école ont lieu sous une tente, à Rochester, dans une école portative ; à New-York, dans des bacs amarrés aux quais. Aux États-Unis, la tendance actuelle est d'ouvrir des « classes en plein air » (fresh air rooms) dans les écoles ordinaires, car le nombre des enfants qui peuvent profiter d'un séjour dans ces classes est si grand qu'il est impossible de pourvoir à leurs besoins dans des écoles spéciales situées hors de la ville. Le nombre des élèves de chaque classe est limité à 20 ou 25 par maître et ou a trouvé, nous dit M. le professeur Thomas B. Baelliet de New-York, que les enfants, en consacrant au travail scolaire à peu près la moitié du temps qu'ils lui consacrent dans les écoles régulières peuvent, lorsqu'ils rentrent dans celles-ci, poursuivre leurs études avec leurs camarades, ce qui, remarquons-le, fait ressortir le gaspillage éducatif qu'entraîne un grand nombre d'élèves par maître. A Padoue, en Italie, les classes de plein air furent installées loin des habitations sur les bastions de la ville et les enfants furent choisis par une commission spéciale dont font partie les médecins scolaires de la municipalité.

En France, Lyon eut dès 1907 une école de plein air installée au Vernay (1). Nîmes a la sienne, la caisse des écoles du 16<sup>e</sup> arrondissement de Paris acheta dans un but semblable une propriété au Vésinet. Bordeaux, le Havre suivent le mouvement et, à Paris, le conseil municipal songe à établir des écoles de plein air dans les bois de Clamart, de Vincennes, de Boulogne.

Quelles que soient les préférences individuelles pour l'école de plein air-externat ou pour l'école de plein air-internat, il est évident que l'une et l'autre de ces institutions ont également leur raison d'être. Elles ne répondent pas absolument aux mêmes besoins et si l'externat est préventif, l'internat, type Grancher, est curatif. Nous ne voulons pas traiter ici tout au long cette question, ne l'ayant élargie que pour en montrer les rapports avec l'institution des médecins scolaires, mais qui ne voit qu'externat et internat de plein air auront de plus en plus leurs indications pour les enfants de ces villes qui, à chaque recensement, sont convaincues d'avoir aspiré toujours un plus grand nombre de campagnards ? Les parents n'éprouvent aucune répugnance à confier leurs enfants. Les demandes d'admissions sont surabondantes. A Padoue, les résultats hygiéniques et pédagogiques obtenus furent dès le début si évidents que maîtres et parents, médecins et visiteurs, s'intéressèrent vivement à cette institution, expliquant son fonctionnement aux barrières de la ville, sous le contrôle facile et continu des habitants.

Qui pourrait contester qu'au fur et à mesure que l'inspection médicale fonctionnera et se perfectionnera, les enfants seront soigneusement triés et indiqués pour jouir des soins hygiéniques que leur réserveront les écoles de plein air ? Qui mieux que les médecins inspecteurs des écoles sauront installer ces écoles dans des endroits où, loin des fumées et des bruits de la ville, l'enfant puisse avoir sous les yeux le spectacle de la belle nature, recevoir les rayons bienfaisants du soleil, respirer un air pur auquel ses poumons de petit citadin n'étaient pas accoutumés ? Qui mieux qu'eux en pourrait conseiller l'aménagement, car, ne l'oublions pas, le côté médical au dire des architectes eux-mêmes (M. Kirby, 3<sup>e</sup> congrès d'hygiène scolaire) en doit être de première importance ? Nous ne voulons pas insister, l'école de plein air s'impose pour les innocentes victimes de l'hérédité, du surmenage ancestral et de ce que l'on

(1) Au Vernay fut réalisée l'école de plein air internat ou l'école sanatorium de Grancher. C'est à peu près le seul type complet de ce mode d'institution fonctionnant en Europe à l'heure actuelle (Dr Vigne).

peut appeler avec M. Edouard Petit « le mal des cités et des écoles ».

Dès 1905, la commission de préservation contre la tuberculose avait examiné le texte suivant : « Il sera ouvert en diverses régions du territoire un certain nombre d'établissements dont la situation, l'installation, le régime pédagogique, le régime alimentaire, offriront aux familles le moyen de fortifier ou de relever l'organisme d'enfants délicats ou débilités et de prévenir ainsi chez eux la susceptibilité à la tuberculose, sans les obliger à abandonner leurs études. Les enfants atteints de tuberculose pulmonaire, avait ajouté M. Brouardel, n'y seront pas admis » et M. Bluzet avait très justement rappelé que la loi danoise dispose que la commission locale d'hygiène doit prendre des mesures spéciales pour que l'instruction soit donnée aux enfants qui seraient exclus de l'école comme tuberculeux.

### NOS FACULTÉS

#### Faculté des Sciences

Hier jeudi, à 3 heures, M. Russo, docteur en médecine, a soutenu publiquement, devant la Faculté des sciences, ses thèses pour le doctorat sur les sujets suivants :

1<sup>re</sup> thèse. — Recherches microscopiques et ultra-microscopiques sur quelques zymas.

2<sup>e</sup> thèse. — Propositions données par la Faculté.

La soutenance a eu lieu dans l'amphithéâtre de géologie.

M. André, directeur de l'Observatoire de Lyon, correspondant de l'Institut, assistait mardi à la séance de l'Académie des sciences. La docte assemblée devait discuter le savant rapport de M. André sur l'Eclipse du 17 avril, cinématographiée à l'Observatoire de Saint-Genis.

#### Faculté de médecine

##### Programme du cours de déontologie

Les conférences du docteur E. Martin, professeur agrégé, auront lieu à l'amphithéâtre B, les lundis, de 4 à 5 heures, et les jeudis, de 5 à 6. En voici le programme détaillé :

I. — L'enseignement de la déontologie, La profession médicale à notre époque. Devoirs des médecins vis-à-vis d'eux-mêmes. Les qualités nécessaires à l'exercice de cette profession.

II. — Devoirs des médecins envers leurs confrères : Les visites au moment où l'on s'établit. Les relations avec les confrères, danger des querelles professionnelles ; Les sociétés médicales ; Remplacements médicaux, changement de médecin par le client ; cession de clientèle ; consultations, opérations ; Relations avec les spécialistes, avec les dentistes, avec les médecins militaires, avec les médecins de villes d'eau, avec les aides et les gardes malades.

III. — Devoirs des médecins envers les malades : Le secret médical ; visites, consultations, opérations, respects des convictions et des idées religieuses, nécessité de se tenir au courant des progrès de la science pour appliquer les dernières méthodes thérapeutiques ou en connaître les indications ; voyages d'études dans les stations thermales, dans les cliniques étrangères, cours de perfectionnement.

IV. — Devoirs des médecins envers l'Etat et la société : Les lois d'assistance sociale ; assistance médicale gratuite (loi du 15 juillet 1893), assistance aux vieillards, aux infirmes, aux incurables (14 juillet 1905 et décret du 3 août 1909) ; assistance des enfants du premier âge (loi Th. Roussel) ; assistance aux mineurs de seize ans qui sont infirmes ou incurables (circulaire ministérielle du 14 juillet 1908) ; loi du 15 avril 1909 sur les enfants arriérés ; le médecin inspecteur des enfants protégés et assistés ; le médecin expert.

V. — La législation du travail : Les accidents du travail, les retraites pour la vieillesse, le travail des enfants dans l'industrie (20 novembre 1892) ; les médecins et les sociétés de secours mutuels (loi du 1<sup>er</sup> avril 1858 sur les sociétés de secours mutuels) ; le libre choix du médecin ; fonctionnarisme et médecine.

VI. — Responsabilité médicale. VII. — Les droits des médecins : La loi de 1892 sur l'exercice de la médecine ; syndicalisme médical.

Les honoraires des médecins : Tarifs des honoraires, règlements des honoraires, utilité d'une comptabilité en règle, envoi des notes d'honoraires, les encaisseurs ; prescription des honoraires ; privilèges des honoraires, réclamations des honoraires devant les tribunaux ; dicotomie, honoraires illicites ; personnes responsables. L'exercice de la médecine et le charlatanisme.

VIII. — Les moyens de protection et de défense des médecins : a) associations médicales de bienfaisance, de prévoyance ; b) assurances contre les risques professionnels et contre les accidents ; œuvres de défense professionnelle ; c) les retraites des médecins ; les assurances sur la vie.

### REVUE DES COURS PUBLICS

#### La science financière à la Faculté de Droit

Dans son cours public de lundi dernier 6 mai, M. Emile Bouvier a terminé l'étude des services départementaux d'assistance. Il a examiné successivement : 1<sup>o</sup> Le service de protection des enfants du premier âge ; 2<sup>o</sup> L'assistance aux vieillards, infirmes et incurables ; 3<sup>o</sup> Le service des aliénés ; 4<sup>o</sup> Les subventions et secours divers aux Sociétés protectrices de l'enfance, sourds-muets et jeunes aveugles, voyageurs indigents, etc. Pour chacun de ces services, ont été indiquées : 1<sup>o</sup> l'organisation administrative du service ; 2<sup>o</sup> les dépenses ; 3<sup>o</sup> les ressources.

Tous ces services d'assistance sont essentiellement départementaux ; toutes les recettes et dépenses les concernant sont centralisées dans le budget départemental et passent forcément par la comptabilité départementale. Mais il est curieux de signaler les différences entre le service des aliénés et les autres. Le service des aliénés est le premier qui ait été organisé comme service départemental d'assistance, il y a longtemps déjà, par la loi du 30 juin 1838. Tandis que, pour les autres services d'assistance, il y a participation de l'Etat, du département et des communes, l'Etat, au contraire, n'est pas obligé de contribuer aux dépenses des aliénés ; en fait, il y participe quelquefois, mais volontairement. D'autre part, ce n'est pas la loi qui établit la répartition des dépenses entre le département et les communes : c'est le Conseil général qui fixe souverainement la part du département et la part des communes. Ces particularités tiennent à l'esprit de l'époque à laquelle a été votée la loi sur les aliénés : en 1838, on n'avait pas les idées d'étatisme d'aujourd'hui ; on n'était pas encore entré dans la phase sociale de l'économie politique et de l'administration.

L'une des manifestations les plus remarquables des tendances modernes, c'est la loi de 1905 sur l'assistance aux vieillards, infirmes et incurables. Elle est une des lois sociales les plus importantes votées pendant les dernières années.

Le professeur Bouvier a résumé enfin les caractères généraux de tous les services départementaux d'assistance, et montré que toutes les lois qui s'y rapportent, toutes les mesures prises à leur égard, ont été inspirées par un véritable esprit de suite et ont été les conséquences d'une politique sociale logiquement appliquée.

Dans le prochain cours, M. Bouvier étudiera les autres dépenses importantes à la charge du département.

### Le Service des Publications entre Nations

« L'Officiel » donne d'intéressants renseignements sur le service que se font les nations de leurs documents officiels et des publications de leurs sociétés savantes.

La création du service d'échanges internationaux remonte à 1845. Elle procéda alors de l'initiative privée : Alexandre Watmore, avec ses ressources personnelles, avait organisé un service restreint qui n'a pas donné de résultats sérieux, malgré une subvention des Chambres françaises, accordée en 1846 et renouvelée en 1847.

Le principe, repris une première fois en 1867, lors de l'exposition universelle, fut consacré en 1875 par une convention, signée des représentants étrangers venus à l'exposition internationale de géographie, convention à la suite de laquelle un service régulier fut organisé entre la France, les États-Unis et la Belgique. Toutefois, ce n'est qu'en 1891 que fut véritablement établie l'organisation qui devait, par des développements successifs, aboutir au système actuel. Le 3 mai 1891, en effet, la France et la Belgique signèrent une convention d'après laquelle a fonctionné depuis lors le service des échanges internationaux.

Cette convention a reçu l'adhésion de vingt États, dont la plupart des États européens. En outre, l'influence du service français s'exerce par la voie diplomatique, vis-à-vis d'un grand nombre d'autres États.

Les échanges comprennent : 1<sup>o</sup> L'envoi réciproque et gratuit que se font les différents États de leur documents officiels, parlementaires et administratifs, et des ouvrages scientifiques et littéraires publiés sous leurs auspices ; 2<sup>o</sup> L'envoi réciproque et gratuit que se font les sociétés savantes, les établis-

sements scientifiques et les bibliothèques publiques de France et de l'étranger, des bulletins, annales, mémoires, monographies, catalogues, etc., publiés par leurs soins.

En France, ce service est centralisé au ministère de l'instruction publique.

Le rôle du ministère est double : En ce qui concerne les documents officiels, il joue le rôle d'agent de change, soit qu'il envoie ses publications propres, soit qu'il négocie avec les diverses administrations publiques françaises pour obtenir qu'elles concèdent leurs publications aux gouvernements étrangers qui en font la demande directement.

En ce qui concerne les documents émanant de sociétés françaises ou étrangères, le ministère joue le rôle de simple agent de transmission. Mais ces relations d'échanges entre sociétés savantes doivent avoir été concertées au préalable, et c'est aux sociétés ou établissements intéressés qu'il appartient d'en provoquer l'organisation.

Le fonctionnement du service comprend donc deux genres d'opération : les entrées et les sorties :

A l'entrée, on enregistre :

1<sup>o</sup> Les publications officielles envoyées par les gouvernements étrangers au gouvernement français pour être transmises aux administrations publiques françaises ;

2<sup>o</sup> Les publications adressées aux sociétés savantes françaises par les sociétés de l'étranger.

A la sortie, on enregistre :

1<sup>o</sup> Les publications officielles françaises à transmettre aux gouvernements étrangers ;

2<sup>o</sup> Les documents adressés par les sociétés savantes françaises à transmettre aux sociétés savantes étrangères.

Depuis l'origine, le service des échanges internationaux a suivi une marche ascendante qui ne s'est jamais ralentie :

|         |     |                              |
|---------|-----|------------------------------|
| En 1884 | 226 | caisses, soit 32.400 paquets |
| En 1887 | 350 | — 42.325 —                   |
| En 1895 | 390 | — 48.475 —                   |
| En 1900 | 442 | — 54.938 —                   |
| En 1909 | 554 | — 69.277 —                   |
| En 1910 | 607 | — 71.942 —                   |

### LES DANGERS DE L'ÉCOLE ACTUELLE

M. Doizy, député, vient de faire un très intéressant rapport sur la situation actuelle de l'école sur l'importance à accorder à l'hygiène. Les lignes suivantes sont à méditer :

« Vous avez, Messieurs, depuis quelques années résolu d'intensifier votre protection de l'enfance. Vous pensez tous que c'est un devoir social d'entourer de soins, à leur entrée dans la vie, ces petits êtres à qui les parents font un cadeau dont trop d'entre eux pourront plus tard se plaindre. Conscients de cette détresse qui accompagne la naissance de certains enfants, vous n'avez plus voulu que la maternité pût être considérée comme une faute irréparable, vous aidez la fille-mère, vous lui donnez layettes et premiers secours pour prévenir l'abandon et quand celui-ci ne peut être évité vous avez, par vos propositions à l'administration, permis toute discrétion ; on vous reproche de ne pas avoir, par crainte d'une trop grande répercussion sur vos budgets, fait suffisamment connaître l'existence de ces préposées et partant de n'avoir pas été jusqu'au bout de votre volonté et de réaliser ainsi une fausse économie ; vous aurez sans doute à cœur de parfaire votre œuvre sur ce point, dans un avenir très rapproché.

De par cette loi, du 27 juin 1904, vous avez voulu que fussent secourus l'enfant trouvé, l'enfant abandonné, l'orphelin pauvre, l'enfant que son père, sa mère ou ses ascendants ne peuvent nourrir, ni élever faute de ressources, vous avez oublié que la situation pouvait être tout aussi misérable avec la présence des deux engendrés qu'avec la disparition de l'un d'entre eux ; vous réparerez cette lacune.

Vous songez à préserver l'enfant avant sa naissance et vous avez fait quelques timides tentatives en ce sens en accordant des congés de grossesse à quelques fonctionnaires. M. March nous ayant montré à la commission extraparlamentaire de la dépopulation, qu'en France, une femme pour deux hommes travaille dans l'industrie, nous avons tous présent à la mémoire ce projet que le professeur Pinard formulait, au congrès international d'hygiène et de démographie de 1900, à savoir que : « Toute femme salariée ait droit au repos pendant les trois derniers mois de sa grossesse.

Vous cherchez à multiplier les gouttes de lait, les consultations de nourrissons, les mutualités maternelles et vous avez raison, vous ne faites pas assez sur ce chapitre, vous ne ferez jamais trop.

Vous constatez à chaque recensement que la natalité décroît en France, qu'il y a là un péril national à tous les points de vue et surtout à celui de l'existence

même du pays, puisque les hommes n'ont pas encore compris qu'il est de leur intérêt immédiat d'assurer la paix entre tous les peuples — un péril international, car le rayonnement de la culture française est indispensable à la civilisation mondiale de demain. Peut-être quelque peu chimériquement, — car les causes de cet état de choses sont multiples et certaines impossibles à combattre dans notre société actuelle — vous étudiez les moyens de mettre un terme à cette dépopulation croissante ; qu'il en soit, vous vous ingéniez à favoriser les familles nombreuses et vous avez le désir indéfectible d'aboutir.

Eh bien ! Messieurs, en présence de tous ces louables efforts que votre commission d'hygiène ne peut qu'approuver, ne croyez-vous pas que nous devons crier à l'instabilité, à l'insécurité des résultats prévus et obtenus si, alors que nous aurons permis plus de naissances et sauvé plus d'enfants en bas âge, nous nous désintéressons ensuite de la santé de ces petits, si le fait pour eux d'avoir dépassé la troisième ou la quatrième année les soustrait, dans la plupart des cas, à la protection tutélaire de la société ?

Nous entendons bien que notre indifférence pour eux n'est pas absolue ; mais alors que la loi de 1893 nous permet de les secourir s'ils sont malades, la loi de 1905 les laisse de côté s'ils sont infirmes ou incurables ; alors qu'avance raison nous n'abandonnons ni les aveugles, ni les sourds-muets, nous nous contentons de la loi de 1904 et n'avons pas encore pu assurer le pain quotidien de tous ceux qui ne demanderaient qu'à vivre et ne reçoivent de leurs parents que la misère !

Nous avons compris qu'aux enfants forcés de vivre en société nous devons essayer de meubler le cerveau et nous avons décidé que l'instruction leur serait donnée gratuitement. Nous avons à la gratuité ajouté l'obligation ; nous savons d'ailleurs, que celle-ci est loin d'être parfaite ! La République n'a fait, en diffusant l'instruction, que son devoir : nous sommes loin d'y contredire. Mais, en 1886, il n'a pas échappé à nos prédécesseurs que l'obligation entraînait l'inspection médicale. Le projet gouvernemental du 23 mars 1910 le rappelle expressément : « L'obligation de l'inspection médicale des écoles résultait, dit-il, de la loi organique de 1886, et il ajoute : « Les règles de cette inspection ne furent, à l'époque, déterminées par aucun texte précis et les voies et moyens nécessaires pour son application n'ont fait l'objet d'aucune réglementation particulière ».

Nous devons regretter cet impardonnable oubli, mais nous ne pouvons contester qu'au moment d'imposer à toute la population infantile de la nation l'obligation scolaire, nos législateurs ont senti toute la responsabilité qu'ils encouraient et ont pensé à rendre en hygiène aux enfants, grâce à l'inspection médicale, ce qu'ils enlevaient sous ce rapport à la plupart d'entre eux. La conscience de ce devoir se retrouve à l'étranger comme chez nous.

L'Etat, dit Watt Smyth, ayant rendu l'éducation obligatoire ne peut pas se soustraire au devoir de prendre les précautions nécessaires pour que l'éducation et l'instruction des enfants aient lieu dans les conditions qui s'opposent à la dissémination des maladies infectieuses, à la misère organique et à la déchéance physique.

Nous n'avons pas la prétention de vous proposer une mesure révolutionnaire qui serait, il faut en convenir, hygiénique au plus haut point, mais qu'il est pratiquement impossible de réaliser, tout au moins aussi longtemps que le travail des jeunes gens sera indispensable aux parents. Il est certain que la scolarité serait plus profitable et moins nocive à l'adolescent qu'à l'enfant et que tout serait pour le mieux si notre état social permettait cette pratique, mais puisque nous nous heurtons à un « non possumus », essayons de nuire au minimum.

La nature a fait de l'enfant un être qui ne demande qu'à gambader, courir, se développer au grand air ; nous l'enfermons dans un air confiné, nous lui imposons l'immobilité, nous lui liardons les exercices, nous le forçons au travail sans savoir s'il est en « forme », s'il a mangé suffisamment, s'il est habillé convenablement, s'il n'est pas malade ou rendu inapte à toute attention par une tare congénitale. Le concret seul convient à son cerveau, nous le bourrons d'abstractions, et nous ne le délivrons, le petit malheureux, de sa prison que pour lui imposer leçons et devoirs à la maison et restreindre encore sa part de sommeil.

Non seulement nous entravons son libre développement, sans nous soucier que de la naissance à l'âge mûr les organes de l'enfant sont en constante évolution, sans nous préoccuper du besoin d'air pur qu'a tout organisme vivant, sans réfléchir à cet aspect physique bien meilleur chez l'enfant des campagnes que chez celui de la ville, cependant généralement mieux nourri, sans nous rappeler la profonde vérité de ces paroles de Villermé



0.60 En Vente Partout 0.60  
le fascicule le fascicule

## Le Portfolio

PRÉFACE  
de  
**BRIEUX**  
de l'Académie  
Française

### du Tour du Monde

LES 320 PLUS CÉLÈBRES  
Vues du Monde Entier  
avec l'analyse complète de  
leur intérêt et de leur beauté  
en 320 Notices descriptives

Le Fascicule de seize vues et de seize notices  
Chaque semaine  
**0.60**  
Ouvrage complet en VINGT FASCICULES

En vente chez tous  
les dépositaires du **Lyon Républicain**

CUMIN & MASSON - LYON

## Editions de Luxe

et des  
AUTEURS CONTEMPORAINS

Balzac. Musset.  
Coppée. Baudelaire.  
Daudet. Zola.  
Gautier. De Maupassant.  
Flaubert. Verlaine.  
De Goncourt. etc., etc.

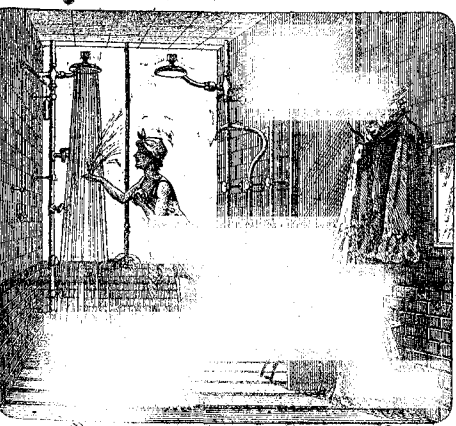
### OUVRAGES SUR LES BEUX-ARTS

CATALOGUE MENSUEL  
franco sur demande

GRANDES FACILITÉS DE PAIEMENT

Commandements hygiéniques. — Soyez modéré en tout, travail, plaisir. Faites de l'hydrothérapie, de l'exercice et respirez du bon air, prenez le repas nécessaire — ayez une alimentation saine que vous surveillerez en quantité comme en qualité. En cas de maladie, n'usez de remèdes qu'avec prudence. Recourez aux substances alimentaires reconstituantes. En ce cas, qu'il s'agisse d'anémiques, de convalescents, de débilés vieillards ou enfants, demandez au **RECONSTITUANT MOYNE** la réparation de vos forces. C'est là un principe que nous devons ajouter aujourd'hui à tous les anciens commandements de l'hygiène, car le **RECONSTITUANT MOYNE**, composé de jus de poulet, de jambon d'York, de légumes, contient une somme élevée d'azote, de sucre et même de substances minérales, utiles à la régénération de nos tissus. Cet aliment, approuvé par la Société d'hygiène, d'un goût délicieux, représente un véritable remède de suite à tous, bien portants ou malades, jeunes ou vieux. — **RECONSTITUANT MOYNE**, chez M<sup>me</sup> Vve Jean MOYNE, place de la Miséricorde, Lyon.

#### PETITES DOUCHES LYONNAISES



Bains par Aspergion 0.30  
4 ÉTABLISSEMENTS A LYON  
48, rue de la République, 278, avenue de Saxe,  
7, cours Lafayette, 7, grande rue de Cuire.

En Vente Partout

**0.65**  
l'ouvrage complet

## Les Torpilleurs

### DE L'AIR

Prodigieux Exploits d'un Aviateur Français  
PAR  
**LOUIS GASTINE et LÉON PERRIN**

PRÉFACE DE  
**GABRIEL VOISIN**

Ouvrage complet  
pouvant être lu  
par tout le monde

En vente chez tous  
les dépositaires du **Lyon Républicain**

## TABLEAU DES EXAMENS

ÉPREUVE PRATIQUE DU QUATRIÈME EXAMEN DE DOCTORAT.  
Candidats : MM. Nadir, Delarche, Godemel, Turc.  
Le lundi 13 mai à 2 heures, sous la surveillance de M. Et. Martin (Laboratoire de médecine légale).

ÉPREUVE PRATIQUE D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE DU TROISIÈME EXAMEN DE DOCTORAT.  
(2<sup>e</sup> partie)  
Jury : MM. Paviot, président ; Mouriquand, Savy.  
Candidats : MM. Hervieux, Sautel.  
Le lundi 13 mai, à 5 heures (Laboratoire d'anatomie pathologique).

QUATRIÈME EXAMEN DE DOCTORAT (Oral)  
Jury : MM. Courmont (J.), président ; Etienne Martin, Cade.  
Candidats : MM. Nadir, Delarche, Godemel, Turc.  
Le lundi 13 mai, à 5 heures (Salle des Thèses).  
Congé l'après-midi du mardi 14 mai

TROISIÈME EXAMEN DE DOCTORAT (Oral, 2<sup>e</sup> partie)  
Jury : MM. Lépine (J.), président ; Lesieur, Neveu-Lemaire.  
Candidats : MM. Sautier, Hervieux, Sautel.  
Le mercredi 15 mai, à 5 heures (Salle des Thèses).

Élection des délégués des Facultés de médecine au Conseil supérieur  
Scrutin ouvert le vendredi 17 mai, de 3 heures à 5 heures (Salle du Conseil).

Conseil de la Faculté  
Le vendredi 17 mai, à 5 heures et de mie.

CINQUIÈME EXAMEN DE DOCTORAT (2<sup>e</sup> partie)  
Jury : MM. Teissier, président ; Nicolas, Ferdinand Arloing.  
Jury : MM. Dechaume-Montcharmont, Girard, Demôle, Girard (Pierre).  
Le samedi 18 mai, à 5 heures, à l'Hôtel-Dieu (Service de M. Teissier).

#### STÉNO-DACTYLOGRAPHES

EXAMENS DE STÉNO-DACTYLOGRAPHIE. — Le dimanche 19 mai aura lieu, à Lyon la deuxième session des épreuves annuelles de l'Institut sténographique de France. — Inscriptions jusqu'au 18 mai inclus. — S'adresser au délégué de l'Institut sténographique pour le Rhône, M. Bonnafé, Palais des Arts, rue Hôtel-de-Ville, 16. Téléphone : 157, Villeurbanne.

L'hygiène a cette supériorité sur la médecine qu'elle prévient les maladies que la science médicale, malgré toutes ses découvertes récentes et la perfection de ses procédés n'arrive hélas pas toujours à guérir ! L'exercice physique représente une des pratiques hygiéniques les plus fécondes dans ses résultats, à la condition qu'il ait pour règles la méthode, la progression, la continuité. Aussi, délaissant les sports, que les intempéries hivernales forcent souvent à négliger, nous avons tous compris que la culture physique dont il est facile de contrôler chaque jour les progrès, a fait une véritable révolution dans l'art d'augmenter en force, en robustesse, en beauté le corps humain. S'inspirant des données scientifiques, la culture physique est enseignée à Lyon par M. le Professeur Claude en son Institut, 19, place Bellecour, où bien portants comme malades peuvent apprécier les effets d'une technique irréprochable.

#### VARIÉTÉS

La prolétariat intellectuel  
Une étude de M. Georges Deherme sur les professions libérales conclut par un tableau assez lamentable du prolétariat intellectuel. Chaque année les universités font 100 agrégés et 1.200 licenciés pour 300 places vacantes de professeurs de collège ou de lycée. Dans l'enseignement primaire, pour 150 places vacantes dans les écoles de Paris, il y a une moyenne de 15.000 candidats, soit 100 candidats pour une place. Pour les docteurs en médecine, en soixante ans leur nombre a presque triplé. La moitié des 2.500 médecins de Paris gagnent moins de 8.000 francs par an, 400 gagnent entre 5 et 7.000 francs et les 800 autres réalisent à peine 2.000 à 3.000 francs. Beaucoup sont rejetés dans le fonctionnarisme, mais encore à quel encombrement et quelle médiocrité ! En 1896, dans les services de la Préfecture, nous dit M. Henry Bérenger, pour 40 places d'expéditionnaires à 1.800 francs, il y a eu 2.300 candidats, soit 40 candidats pour une place, et la plupart d'entre eux étaient bacheliers ou licenciés en droit. La même année, pour 60 places de commis-rédacteurs à 2.700 francs, il y a eu, dans un concours beaucoup plus difficile que celui d'expéditionnaire, 800 candidats pour 40 places, soit 20 pour 1, et la plupart de ces candidats étaient licenciés ou même docteurs en droit.

me, mais encore à quel encombrement et quelle médiocrité ! En 1896, dans les services de la Préfecture, nous dit M. Henry Bérenger, pour 40 places d'expéditionnaires à 1.800 francs, il y a eu 2.300 candidats, soit 40 candidats pour une place, et la plupart d'entre eux étaient bacheliers ou licenciés en droit. La même année, pour 60 places de commis-rédacteurs à 2.700 francs, il y a eu, dans un concours beaucoup plus difficile que celui d'expéditionnaire, 800 candidats pour 40 places, soit 20 pour 1, et la plupart de ces candidats étaient licenciés ou même docteurs en droit.

#### Echos des Spectacles

THEATRE DES CELESTINS. — Ce soir, à 8 heures et demie, première de « La Mascotte », qui sera jouée quelques soirées seulement, précédant « La Fille du Tambour Major », la dernière pièce de la saison. Samedi, de 5 à 7, pour les derniers « five » d'abonnement. C'est la dernière, revue locale et d'actualité, qui sera interprétée par tous les artistes de la troupe d'opérette.

THEATRE-CASINO-KURSAAL. — Représentation, ce soir, de « Plage d'Amour », et de Pélissier dans ses nouvelles créations.

NOUVEAU-THÉATRE. — Tous les soirs, à huit heures et demie, les dimanches et fêtes, en matinée, grande représentation cinématographique. Toutes les actualités : arrivée du « Carpathia » à New-York. Places, 0 fr. 25 à 1 fr. 50.

OLYMPIA-MUSIC-HALL. — C'est bien mardi prochain 14 mai, jour du Grand Prix de la Ville de Lyon, qu'a lieu cet événement attendu, l'inauguration de la belle saison dans cet Eden de verdure et de plaisir qu'est l'Olympia, ce vaste et luxueux music-hall estival, unique en province. Et si le site est enchanteur, le spectacle n'en sera pas moins de réelle valeur avec le quatuor Spisels, de sensationnels comédiens acrobates dans un travail fantastique de drôlerie et d'adresse ; la Criola, célèbre cantatrice comédienne qui s'est placée au premier rang de nos grandes vedettes. Troba, jongleur de haute envergure, dont le prodigieux numéro fera sensation ; les 3 Arizona, dans leur création, « Un campement chez les Sioux » ; les D'Arcs, drôles gymnastes de la plus haute excentricité ; puis, pour les amateurs de gaieté, la rentrée de Bérard, le joyeux toupier si avantageusement connu à Lyon ; Fortuné, un chanteur excentrique de bon aloi ; Sy-

## Succès !!!

LES PREMIERS FASCICULES DU

## PORTFOLIO

du Tour du Monde

ont obtenu un succès inespéré

TOUT LE MONDE  
veut posséder ces Superbes Photographies qui, collées et encadrées séparément, peuvent avantageusement remplacer, dans un salon, les tableaux les plus jolis, les peintures les plus belles, ou dont l'ensemble peut offrir

L'ALBUM le PLUS RICHÉ que l'on puisse rêver  
Le chiffre ENORME de demandes qui sont parvenues et parviennent encore tous les jours à épuiser le premier tirage.

DÉPÊCHEZ-VOUS D'ACHETER LES PREMIERS FASCICULES

Le 6<sup>e</sup> Fascicule est en vente actuellement  
Le 7<sup>e</sup> paraîtra SAMEDI 11 Mai  
SOMMAIRE DU 7<sup>e</sup> FASCICULE :

PARIS. — Le Pont des Arts et l'Institut.  
ARCHENNE ÉGYPT. — MÉDINET-ABOU. — Les Ruines.  
ALGER. — ALGER. — PANORAMA.  
SICILE. — MESSINE. — Les Ruines.  
BELGIQUE. — BRUXELLES. — La Maison du Roi.  
RUSSIE. — SAINT-PÉTERSBOURG. — Cathédrale Saint-Paul.  
PORTUGAL. — COIMBRE. — Eglise Forteresse.  
ESPAGNE. — SÉGOVIE. — Panorama.  
SUISSE. — FLORENCE. — Panorama.  
EGYPTE MUSULMANE. — LA CAIRE. — Mosquée de Seyden Zenab.  
HOLLANDE. — AMSTERDAM. — La Tour de Montauban.  
FRANCE. — MONESTIER. — Le Château et la Vallée.  
ALLEMAGNE. — COLOGNE. — La Cathédrale.  
AUTRICHE. — VIENNE. — Le Graben.  
TUNISIE. — TUNIS. — Panorama.  
ANGLETERRE. — LONDRES. — Charing-Cross.

EN VENTE PARTOUT 0 fr. 60  
Les 6 premiers Fascicules ensemble 3 fr. 90

## VILLAS HYGIÉNIQUES

### A BON MARCHÉ

endroit le plus sain et le plus salubre  
près de Lyon, tramw. à 0.10. Villas  
depuis 3.800 francs. Terrains  
depuis 1 fr. 50. Eau, gaz, électricité

S'adresser REYNARD  
BRON-AVIATION  
TÉLÉPHONE N° 2

## Horlogerie-Bijouterie

Réparations en tous genres  
Travail Conscientieux — Prix Modérés

## LOUIS BERTIN

Rue de la Charité, 40  
— LYON —

lon, un jovial comique ; Mmes Novelli, Guitha, La Djina, toutes chanteuses exquises et le Cinéma-géant Olympia's Gaumont dans des films nouveaux et inédits.

Avec un semblable programme, il y aura foule à l'Olympia à partir du mardi 14 mai, de même qu'il y aura une énorme affluence à la première matinée du jeudi, fête de l'Ascension.

Il est rappelé que la ligne des tramways Perrache-Parc-Saint-Jean et vice-versa, dessert directement l'Olympia. Les autres lignes par correspondance.

SCALA-THÉATRE. — Tous les jours, à 2 heures et demie, et le soir, à 8 heures et demie, spectacle de famille le plus intéressant et le meilleur marché de tous. Le lundi, changement de programme.

CINEMA PATHE-GROLEE. — Tous les jours, matinée enfantine de 2 heures et demie à 3 heures et demie. Deux grandes séances à 3 heures et demie et à 5 heures. Entrée permanente — soirée de 8 heures et demie à 11 heures.

PISCINE LYONNAISE (Boulevard Pommeroy). — Tous les jours, de 8 heures à 11 heures du soir.

Le LYON UNIVERSITAIRE insérera volontiers toutes communications relatives aux œuvres scolaires, post-scolaires, universitaires populaires, petites « A », etc. Il donnera en un mot la plus large hospitalité à toutes les œuvres qui se proposent d'élever le niveau moral et intellectuel de l'ouvrier.

## ÉCOLE BERLITZ

— 13, Rue de la République, 13 —  
1<sup>re</sup> Année LYON 2<sup>e</sup> Année LYON

### ENSEIGNEMENT DES LANGUES

Anglais Italien  
Allemand Espagnol  
Russe, Japonais — Français pour les Étrangers

### 22 PROFESSEURS NATIONAUX

Docteurs ou Gradés d'Universités Étrangères  
ou Diplômés d'Écoles Commerciales Supérieures

### Cours et Leçons Particulières

Étude littéraire : Préparation aux Examens  
et Concours. Étude Pratique : Préparation  
aux Voyages et aux Situations Commerciales

## ÉCOLE ANSTETT

— 226, Avenue de Saxe, 226 —  
1<sup>re</sup> Année LYON 2<sup>e</sup> Année LYON

### PRÉPARATION

1<sup>re</sup> Aux divers BACCALAURÉATS  
2<sup>re</sup> AUX ÉCOLES NATIONALES  
d'Agriculture, d'Arts et Métiers  
d'Architecture  
3<sup>re</sup> AUX ÉCOLES LYONNAISES  
de Commerce, Centrale, Chimie et Tannerie  
Dentaire, Vétérinaire  
4<sup>re</sup> Aux Concours de Certaines  
Administrations  
(Finances, Contributions, Postes et Télégraphes)

## PIANOS AURAND-WIRTH

Aurand & Bohl Succ<sup>r</sup>  
48, Rue de la République - LYON - Téléphone 36-93

Choix immense de PIANOS — Prix de fabrique  
Grande location — Très bons pianos d'occasion

Représentants de PLEYEL  
GRANDS PIANOS A QUEUE DE CONCERT — REMISE AUX DOCTEURS ET ÉTUDIANTS

## HYGIA

### Produits Alimentaires Diététiques

FARINE POUR RÉGIME

CÉRÉALES ET LÉGUMINEUSES  
Sous forme de crème et flocons

PÂTES ET LÉGUMES DÉCORTIQUÉS  
Spécialement recommandés aux estomacs délicats  
ALIMENTATION DES ENFANTS ET CONVALESCENTS

A. CARDOT & H. BERQUET, 37 Quai Pierre-Scize, LYON  
Fabrication Française la plus ancienne et la plus importante. Téléphone 42-10

## BANDAGES - ORTHOPÉDIE

INSTRUMENTS DE CHIRURGIE - ARTICLES DE CAOUTCHOUC  
BAS A VARICES

## Maison MIGNOT

LYON + , Place des Jacobins + LYON  
TÉLÉPHONE : 60.14

SPÉCIALITÉS : Bandages sans ressorts. — Pelotes pneumatiques perfectionnées. — (Sangle-corset, modèle déposé). — Bas sans couture, sur mesure. — Sangles et Ceintures, tous modèles sur ordonnances médicales.

Remise à MM. les Docteurs et Étudiants

## INSTRUMENTS DE CHIRURGIE

MOBILIER ASEPTIQUE  
Installation de cliniques et Hôpitaux. — Électricité médicale

## Maison LAFAY & SOUEL

Fournisseurs de l'Université et des Hôpitaux Civils et Militaires  
Bureaux et Magasins : 16, rue de la Barre  
— LYON —  
Téléphone : 32-85. — Ateliers de construction : 8, quai de l'Hôpital. — Téléphone : 32-85

## Eaux MINÉRALES NATURELLES

Anc. Maie. CHASTAGNER, J. CACHAT, R. SALLAVARD

## DESSAUX

2 et 4, rue des Célestins, LYON  
Téléphone 48-17

SERVICE RAPIDE A DOMICILE  
Tous les jours de 8 heures à 11 heures du soir

## AMEUBLEMENTS DE TOUS STYLES

Location, Réparation, Installation

## Maison V<sup>o</sup> ROBIN & ses Fils

FONDEUR EN 1856  
Atelier et Magasin : 38, Quai Gailleton, LYON  
(Ancien Quai de la Charité)

Conditions spéciales pour les Étudiants et les membres de l'Université lyonnaise

## G<sup>d</sup> BAZAR DE L'HOTEL-DE-VILLE

Place des Terreaux LYON R. d'Algérie, r. Constantine

PRIX FIXE Maison de confiance vendant le meilleur marché TEL. 25-43

JEUX - JOUETS - PAPETERIE - LAMPISTERIE - PARFUMERIE - AMEUBLEMENT  
LITERIE - COUTELLERIE - CHAUSURES - ARTICLES de MÉNAGE - BROSSERIE - VANNERIE  
PORCELAINE - MAROQUINERIE - BONNETERIE - BLANC - ARTICLES de VOYAGE

ENTRÉE LIBRE — Livraisons à domicile — ENTRÉE LIBRE

## FABRIQUE DE COURONNES

### DES

## GALERIES MORTUAIRES

13 et 15, Rue Paul Chenavard, 13 et 15

### LE PLUS GRAND CHOIX

### LE MEILLEUR MARCHÉ

Tout est marqué en chiffres connus

MAISON DE CONFIANCE

## LA GRANDE MAISON

PARIS

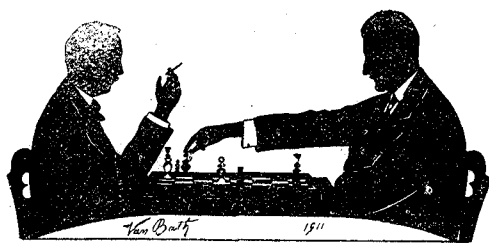
Succursale  
LYON  
Pl. de la République  
Téléphone 15.62.

— VÊTEMENTS et TROUSSEAUX —  
COMPLÈTS pour Hommes, Jeunes Gens, Enfants.  
Toujours à l'affût de la Mode.

## LA VOITURE DU DOCTEUR

EN SERVICE D'ÉTÉ

BERLIET & Co  
LYON



CERCLE LYONNAIS DES ECHECS

Notre tournoi annuel si ardemment disputé est enfin terminé.  
1<sup>re</sup> catégorie. — 1<sup>er</sup> prix, M. Girardot, qui est proclamé champion du Cercle et détenteur du Challenge pour l'année 1912.  
2<sup>o</sup> prix, M. Raze.  
3<sup>e</sup> catégorie A. — 1<sup>er</sup> prix, M. Callard Camille.  
2<sup>o</sup> prix, M. L'Epplattier Ch.  
Ces deux Messieurs passent en 1<sup>re</sup> catégorie.  
2<sup>e</sup> catégorie B. — 1<sup>er</sup> prix, MM. Callard Henri, Lyons, Slawischen.  
2<sup>o</sup> prix, MM. Girardot, Locquin.  
Ces Messieurs passent en 2<sup>e</sup> catégorie A.  
3<sup>e</sup> catégorie C. — 1<sup>er</sup> prix, M. Callet.  
2<sup>o</sup> prix, M. Goldfeld.  
Qui passent en 2<sup>e</sup> catégorie B.  
3<sup>e</sup> catégorie. — 1<sup>er</sup> prix, M. Douillet.  
2<sup>o</sup> prix, M. Desvignes.  
Qui passent en 2<sup>e</sup> catégorie C.

PARTIE N° 25

Jouée au Cercle Lyonnais des Echecs  
Tournoi 1912

Défense FALKBEER

M. L'EPPLATTIER M. C. CALLARD

1. P 4 R P 4 R  
2. P 4 F P 4 D  
Ce coup constitue la défense Falkbeer ; après P 4 F c'est le meilleur pour refuser le Gambit du Roi.

3. P 4 F P 4 F ?  
4. C 3 F F 5 C R ?  
Une faute. Le coup juste était D 4 P ; 5. C 3 F D 1 D ; 6. P 4 D — F 3 D ; 7. F 4 D — C 3 F ; 8. R 4 — R 4.  
9. C 3 F D F 5 C ?  
10. D 4 F D 5 T +

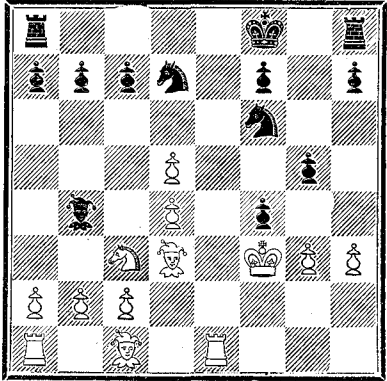
Les noirs en ne prenant pas le pion de la dame au 4<sup>e</sup> coup avaient, sans doute, en vue le dévouement du Roi adverse ; mais, après l'échange des dames, le Roi blanc n'était pas trop mal placé à 2 F.

7. D 2 F D 3 F ?  
8. R 4 D C 3 F ?  
Très faible. Meilleur était F 4 F + ; 9. R 3 F (le meilleur) — P 4 C R, etc.

9. P 4 D P 4 C R  
10. F 3 D C (de 1 C) 2 D  
11. T 1 R F 2 R  
12. P 3 T R R 1 F  
Les noirs sont enserclés.

13. R 3 F F 5 C D !  
Avec l'intention de prendre le P à 5 D après F 5 C.

14. P 3 C R ?  
Faible. F 2 D était nécessaire.



Position après le 14<sup>e</sup> coup des Blancs

F 5 C ? ?  
Une distraction qui fait perdre la partie. Il fallait profiter du coup faible des blancs pour jouer C 5 P ! La meilleure continuation pour les blancs était 15. C 5 C — F 5 T ; 16. F 5 P — P 5 F ; 17. T 5 F avec un pion pour la qualité. Si 15. P 5 P — C 5 C ; 16. P 5 C — F 5 P gagnait la qualité ; et si 15. F 2 D — P 5 P et les noirs avaient une bonne partie.

15. P 5 F C 5 P  
16. P 4 F D ! C 3 F R  
17. P 5 P P 5 P  
18. F 5 P P 4 T R  
Affin d'éviter F 6 T R — R 1 C ; T 1 C R +  
19. F 5 P C 1 R  
Affin d'éviter F 6 D +, etc.  
20. F 4 F R P 5 T  
21. F 4 R C 1 R  
Les noirs n'ont plus de bonnes cases et auraient pu abandonner.

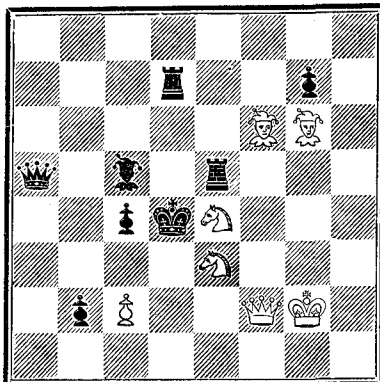
22. F 5 P T 1 D  
23. P 3 F D C (de 2 D) à 3 F  
24. F 5 C R ! C 4 T  
25. F 7 R + R 3 D  
26. F 5 D C 5 F  
27. F 5 T Les noirs abandonnent.

Nous avons publié cette partie parce qu'elle montre la nécessité de bien connaître les débuts si l'on veut éviter d'être mis de suite en état d'infériorité.

PROBLEME N° 26 (4 points)

BAYER (Prix de concours)

NOIRS, 8 pièces



BLANCS, 7 pièces

Mat en trois coups

SOLUTION DES PROBLEMES 24

PREMIER PROBLEME

1. T 4 F R a) P 5 T
2. C 5 F D + R 4 C
3. C 5 P Mat. b) R 4 C
4. D 4 T + R 4 D
5. C 3 F D Mat. c) C 3 F D

DEUXIEME PROBLEME

1. F 1 D a) F joue.
2. C 4 C D + R 4 C
3. D 4 T Mat. b) R 4 C
4. C 4 C D R 4 C
5. D 4 T Mat. c) D 4 T Mat.

TROISIEME PROBLEME

1. D 4 T F 5 D
2. T 5 P Jouent.
3. F 8 R Mat.

Solutions justes : Mme Miette, MM. Moutier, Girardot, H. Callard, Mollex.

EN PASSANT.

Nota. — Prière d'envoyer les solutions et toutes correspondances à En. Passant, Académie de Billard et d'Echecs, 31, rue de la Martinière, à Lyon.

**Le moral des malades.** — Une maladie n'est pas seulement pénible parce qu'elle diminue la résistance morale par ses douleurs, elle l'est encore par les craintes qu'elle peut inspirer aux malades, de l'atteinte d'organes aussi importants que le poulmon et le cœur. Or, ces organes reçoivent souvent une attaque très vive de la goutte et du rhumatisme. Les gouttes « remontées au cœur ou aux poulmons, les endocardites rhumatismales ont une gravité extrême ». Il appartient aux malades de s'en préserver en employant l'**Amylénol CARRA**, soit à l'extérieur en frictions, soit à l'intérieur en capsules ou mieux encore extra et intus.  
Le **Baume et les Capsules d'Amylénol** du laboratoire de **M. CARRA**, à Verdun-sur-le-Doubs ont donné à des Professeurs tels que MM. Doyon, Chanoz, Lyonnet, Granjux des résultats excellents contre le rhumatisme, la goutte, la sciaticque et toutes les affections douloureuses en général.  
**Amylénol CARRA**, en tubes de 2 fr., transportable et se conservant bien ; capsules 3 fr. le flacon, dans toutes les pharmacies.

ASSUREZ - VOUS

CONTRE

LES ACCIDENTS

LA

Préservatrice

— LYON —

9, Rue de la République

TÉLÉPHONE 13-30

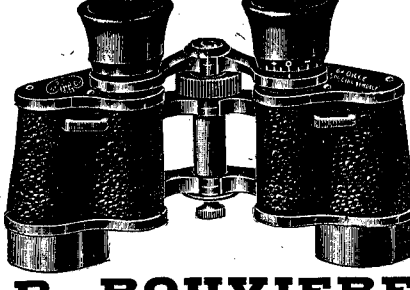
**LA THEORIE DE CORNELIUS.** — Selon le savant allemand, toutes les douleurs sont de la même essence et de même origine. Par la pression, on les reporterait même d'un point à un autre ; ce serait en somme une hypersensibilité nerveuse qui, dans différentes circonstances, se localiserait. On constate souvent que les manifestations douloureuses réapparaissent sous une autre forme lorsqu'elles ont spontanément cessé quelque part. A cette hypersensibilité douloureuse, on opposait les opiacés, les bromures, la belladone, etc. Un médicament, les **CACHETS RONZIERE**, a reçu l'approbation médicale à la suite des expériences concluantes qui ont démontré la rapidité de son action, sa durée, son innocuité. Les **CACHETS RONZIERE** méritent d'être

employés dans les douleurs en général, migraines, névralgies, sciaticques, rhumatismes, gripes, dysménorrhée, etc.  
**CACHETS RONZIERE**, 0 fr. 20 le cachet ; 2 fr. la boîte de 12. Toutes les pharmacies et en gros **PHARMACIE UNIVERSSELLE**, rue de la Bourse, 51, Lyon.  
Dr R. T.

FOURNITURES GENERALES

LUNETTERIE ET OPTIQUE

PINCE-NEZ ET LUNETTES DEPUIS 1 fr. 50



P. ROUVIERE

OPTICIEN-OCULARISTE

39, Cours de la Liberté, L. YON

UN PROGRES REEL

Le savoir, l'intelligence et l'activité peuvent se transformer en capital, par l'assurance sur la vie ; aussi cette forme merveilleuse d'Epargne se propage-t-elle très rapidement de nos jours.

Ce qui importe, c'est de rechercher la Compagnie qui offre le maximum d'avantages, puisque la nouvelle loi de contrôle les met toutes sur le même rang au point de vue de la sécurité.

**LA MONDIALE**, administrée par les Notabilités Financières et Industrielles du Nord, donne l'assurance au meilleur marché (tarif minimum imposé par le Ministère du Travail) et répartit en outre à ses assurés la totalité de ses bénéfices (11 % de la prime depuis sa fondation).

Elle donne, en outre, la police la plus claire et la plus libérale.

Pour tous renseignements, écrire ou s'adresser :

A. M. H. DE LA GRANDVILLE, directeur, 70, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon.



ÉCOLE DE

Culture Physique

10, Place Bellecour, LYON

Méthode scientifique

du Professeur AUG. CLAUDE

SANTÉ - FORCE

et BEAUTÉ PLASTIQUE

Augmentation de la capacité pulmonaire et de la taille.

DIMINUTION DE L'OBESITÉ

Leçons d'anatomie et de physiologie pratiques

ANIODOL

LE PLUS PUISSANT

Antiseptique Désodorisant

Sans Mercure, ni Guivre - Ne tache pas - Ni Toxique, ni Caustique.

OBSTÉTRIQUE - CHIRURGIE - MALADIES INFECTIEUSES

SOLUTION COMMERCIALE au 1/100. (Une grande cuillerée dans 1 litre d'eau pour usage courant).

PUISSANCES (établies par M<sup>r</sup> FOUARD, Ch<sup>e</sup> à l'INSTITUT PASTEUR)

BACTÉRICIDE 23.40 sur le Bacille typhique

ANTISEPTIQUE 52.85

Celles du Phénol étant : 1.85 et du Sublimé : 20.

SAVON BACTÉRICIDE A L'ANIODOL 2%

POUDRE D'ANIODOL. INSOLUBLE

remplace l'iodoforme.

Echantillon 5<sup>e</sup> à l'ANIODOL 32, Rue des Mathurins, PARIS. - SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS.

LE NOUVEAU PNEU HUTCHINSON EST INCOMPARABLE

CHAUSSURES ROUSSON

35, rue Victor-Hugo, 35

LYON

FORMES AMÉRICAINES et FRANÇAISES

TOUS LES GENRES

Luxe - Fatigue - Grand choix - Tous les prix

SPECIALITÉ DE COUSU MAIN

Modèles spéciaux pour uniforme

Remise à MM. les Officiers

Établissement fondé en 1840, ouvert à tous les Docteurs

MAISON de CONVALESCENCE et de SANTÉ

Villa des Roses

62, Route de Francheville

Téléphone N° 41-60 Saint-Irénée, LYON

Grands Parcs avec Pavillons d'isolement

et de la Neuresthénie

SOINS SPÉCIAUX POUR PERSONNES AGÉES

Connaissances - Cure de Régime - Hydrothérapie

RICINOPALMINE Laquotte

à base d'huile de ricin pure désodorisée

édulcorée et parfumée

Nouveau PURGO-LAXATIF

doux, prompt et sûr sans aucune toxicité

goût agréable, le meilleur pour les enfants

ÉCHANTILLON ET LITTÉRATURE SUR DEMANDE

5, Boulevard des Brotteaux - LYON

LABORATOIRE DE PHARMACOLOGIE GALÉNIQUE

ARTICLES POUR TOUS SPORTS

A. TUNMER & C°

13, Rue de la Charité, LYON

Patins à roulettes, Football

ET SPORTS D'HIVER

CATALOGUE GRATUIT ET FRANCO

Hors Concours DEMANDEZ SUC SIMON

PARIS 1900 LONDRES 1905 PARTOUT LE

MAISON

HENRI ESDERS

LYON

A LA GRANDE FABRIQUE DE PARIS

67-69, Rue de la République (Angle de la rue Comfert), LYON

Nos COMPLETS

25-32-38-45-55 fr.

COSTUMES de PREMIÈRE COMMUNION

19-25-32-38 fr.

GRANDS ASSORTIMENTS EN VÊTEMENTS DE CÉRÉMONIE

VÊTEMENTS SUR MESURE

Complets Veston sur Mesure, 42-48-55-65-75 fr.

MAISON SPÉCIALE DES PRODUITS

POUR

Régimes Alimentaires

Aimé SUTY, Directeur

LYON - 8, Rue de la République, 8 - LYON

La Maison se tient à la disposition de MM. les Médecins pour échantillons et littérature qui peuvent les intéresser

HABILLEMENT et Equipement Militaires

F. SIBUET

Maison fondée en 1897

23, Place des Terreaux, 23

SPECIALITÉ POUR LE CORPS DE SANTÉ

GRAND CHOIX DE

Costumes Civils depuis 70 fr. le complet

PAPIERS PEINTS

SALUBRA-ÉMAIL

Spécialités pour installations hygiéniques

de Cliniques, Salles d'opérations, etc.

Maison A. ROLLET

J. PERRET neveu Successeur

LYON, 23, Rue Victor-Hugo, 23, LYON

FARINES POUR RÉGIMES

Diabète, dyspepsie, entérites, etc.

PAINS ET PÂTES AU GLUTEN

Légumes secs toujours renouvelés

H. LENOIR

12, Place de la Miséricorde, LYON

DIVORCES

Etude de M<sup>e</sup> GUILLERMAIN-PERRIN, avoué à Lyon, 56, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Divorce

D'un jugement rendu par défaut

faute de constitution d'avoué, par

la première Chambre du Tribunal

civil de Lyon, le vingt-huit février

mil neuf cent douze, enregistré,

expédié en forme exécutoire et

signifié à partie.

Entre :

Monsieur Joseph-Etienne TIGRI-

NO, demeurant à Lyon, rue Mas-

sena, 101, assisté judiciairement

par décision du bureau de Lyon du

quinze février mil neuf cent onze.

Demandeur comparant par M<sup>e</sup>

P. REYNAUD, avoué.

Et :

Madame Félicie-Victorine BE-

LILLE, épouse de Monsieur Jules

TEITON, demeurant chez Monsieur

DELILLE, rue de la Thibaudière,

31, assistée judiciairement

par décision du bureau de Lyon du

dix-sept novembre mil neuf

cent neuf.

Demanderesse comparant par

M<sup>e</sup> GUILLERMAIN, avoué.

D'une part.

Et :

Monsieur Jules TEITON, demeurant

ci-devant à Lyon, 266, cours

Lafayette, actuellement sans do-

micile ni résidence connus.

Défendeur défaillant faute de

constitution d'avoué.

D'autre part.

Il appert :

Que le divorce a été prononcé

entre les époux TEITON-DELILLE

au profit de la femme et aux torts

et griefs du mari, avec toutes ses

conséquences légales.

La présente insertion est faite en

vertu de l'article 247 du Code civil

et d'une ordonnance enregistrée

rendue par Monsieur le Président

du Tribunal civil de Lyon, le pre-

mier mai mil neuf cent douze.

Pour extrait :

GUILLERMAIN-PERRIN.

Etude de M<sup>e</sup> GUILLERMAIN-PERRIN, avoué à Lyon, rue de l'Hôtel-de-Ville, 56.

Divorce

D'un jugement rendu par défaut

par le Tribunal civil de Lyon dans

son audience publique de la pre-

mière Chambre, le dix janvier mil

neuf cent douze, enregistré, expé-

dié en forme exécutoire et signi-

fié.

Entre :

Madame Hermence JORDAN,

épouse de Monsieur Marius-Benoît